

TECHNIQUES

Disponibilité en plants de fraisiers biologiques

Yves Hendrickx, directeur du PKK (Provinciaal Proefcentrum voor Kleinfruit Pamel (station expérimentale spécialisée dans la culture biologique des petits fruits (fraises, framboises et autres baies à Pamel)



Jusqu'en 2012, il n'y avait pas de plants bio disponibles en Belgique pour les producteurs de fraises. L'autoproduction de plants et la demande de dérogation étaient les seuls moyens pour obtenir des plants. C'est avec la mise en œuvre du projet CCBT¹ que cela a changé : pendant le projet (2012-2013), la faisabilité de rendre accessibles les plants de fraisiers bio a été étudiée. Durant cette même période, d'autres initiatives ont vu le jour pour préciser la réglementation concernant l'octroi de dérogation pour l'utilisation de plants non bio. Tant en Wallonie qu'en Flandre, ces dispositions commencent à avoir un impact sur l'utilisation de matériel de multiplication bio. Le secteur est aujourd'hui tout à fait prêt pour respecter ces dispositions concernant les fraises bio..

Les producteurs de fraises sont intéressés par les plants bio

En Flandre, une enquête réalisée auprès de producteurs de fraises a permis de récolter des informations sur les variétés utilisées, le nombre de plants achetés ou autoproduits ainsi que la fréquence de renouvellement des plants. L'enquête a en outre permis de mesurer l'intérêt des producteurs pour l'achat de nouveaux plants bio. Le sondage a été réalisé auprès de 20 producteurs, ce qui représente plus de la moitié des producteurs

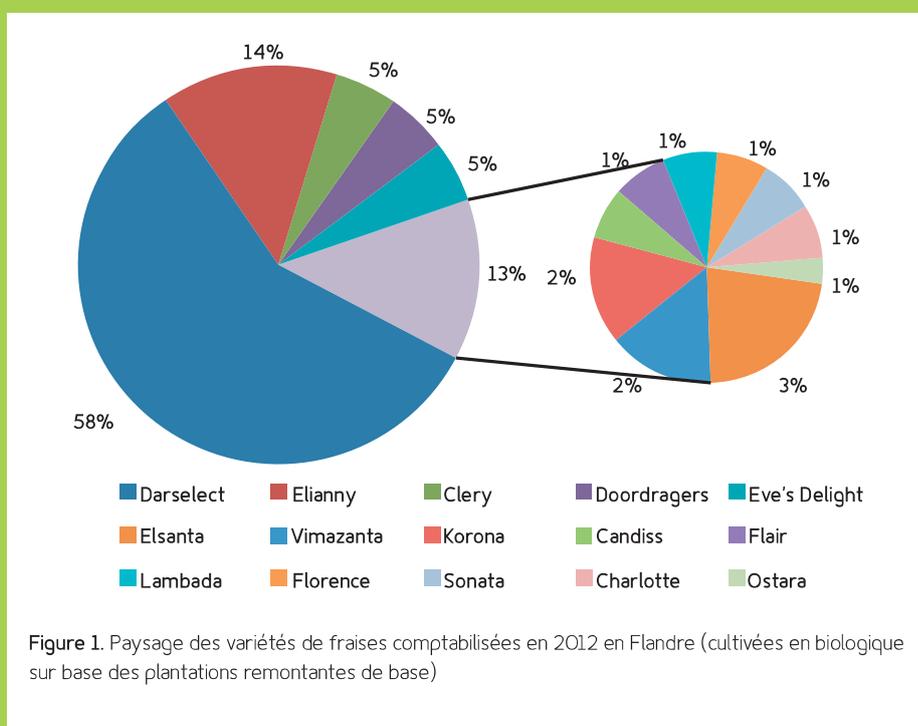


Figure 1. Paysage des variétés de fraises comptabilisées en 2012 en Flandre (cultivées en biologique sur base des plantations remontantes de base)

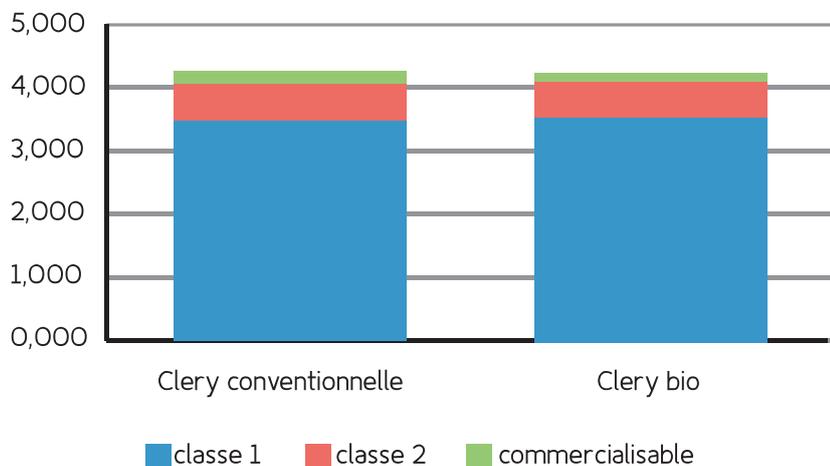
de fraises en Flandre. Au total, 65.500 plants ont été identifiés dans le cadre de l'enquête, ceci peut donc être considéré comme représentatif. En raison de l'indisponibilité de plants biologiques au début du projet, les résultats du sondage concernent uniquement le matériel de plantation conventionnel (voir Figure 1). D'après les résultats, il semblerait qu'un important assortiment de variétés soit utilisé. La plupart des plants utilisés sont des plants non remontants (variétés saisonnières, plantées à la fin de l'été et porteuses en juin). Le ratio entre les plants non remontants/remontants est de 90/10. Parmi les remontants, c'est la variété Eve's Delight la plus importante.

La majorité des plants de fraisiers est renouvelée chaque année (47%), certains

plants restent une deuxième année (37%), voire parfois une troisième année (11%). Les plants qui restent plus longtemps sont des exceptions. La plus grande partie (71%) des plants de fraisiers est achetée dans des entreprises de multiplication spécialisées en Hollande, France et Italie ou via une jardinerie en Flandre. Un quart des producteurs multiplient eux-mêmes leurs plants. Attention, il manque dans ce groupe des informations concernant les variétés utilisées. A la question posée sur l'intérêt d'acheter des plants biologiques, la réponse était très claire : 94% des producteurs de fraises ont clairement un intérêt et ont même un besoin en plants biologiques fiables.

1 : Plant remontant : parfois appelé quatre saisons, qui produit des fraises tout l'été

Production en kg/m²



Y-a-t-il une différence entre les plants conventionnels et bio ?

Au-delà de la disponibilité limitée des plants de fraisières bio, il reste encore une incertitude des producteurs par rapport à leur qualité, une entrave supplémentaire pour se diriger vers des plants bio.

Au PPK, il y a eu dans le cadre du projet une expérience comparable menée sur les plants de Clery bio et conventionnels. La récolte a débuté le 16 mai 2013 et s'est terminée le 21 juin 2013. Il n'y a eu aucune différence significative trouvée, tant au niveau de la production que de la récolte, entre les plants conventionnels et les plants bio. La production s'élève dans cette étude à 42 tonnes/ha. Également dans les mesures de Brix², aucune différence n'a été déterminée.

Dans les études précédentes du PPK, on avait attribué aux plants de fraisières bio un rendement moyen supérieur de 11%, sans

influence sur la sélection. Les plants étaient cependant issus de deux multiplicateurs, ce qui peut être un facteur clé pour expliquer cette différence. Afin d'éviter cela, dans l'étude de 2013, le matériel était originaire du même fournisseur et a été multiplié selon les mêmes procédures et livré comme des mêmes types de plants.

Conclusion : il semble y avoir plus de différences entre les techniques de multiplication de deux entreprises qu'entre les plants bio et conventionnel d'une même entreprise. La preuve en est qu'en 2013, dans chaque cas, on a bien montré que les plants bio et les plants conventionnels avaient un même potentiel de production.

Scénario "Pour multiplier soi-même les plants de fraisières", quelques explications...

L'autoproduction de plants de fraisières n'est autorisée que dans certains cas limités. En effet, de nombreuses dispositions légales n'autorisent pas cette pratique. Or, souvent, les producteurs ne le savent pas et considèrent comme pratique intéressante d'utiliser leurs propres plants. Il peut arriver parfois qu'ils revendent sans mauvaises intentions leur surplus de plants à un autre producteur de fraises. En résumé, nous pouvons dire que, s'il n'existe aucun droit d'obtention végétale pour la variété (certificat d'obtention), les plants de fraisières peuvent uniquement être multipliés pour une utilisation propre.

Disponibilité des plants de fraisières bio

Il y a eu dans le cadre du projet du PPK de 2013 un achat commun de plants bio coordonné par le PPK. Il s'agissait de plants non remontants (dits « plants de saison », plantés en août et qui portent des fruits en juin de l'année suivante) et de plants remontants (qui produisent des fraises toute la saison). Tant des producteurs flamands que wallons et hollandais ont participé à cet achat groupé. Au total, il y a eu 26 producteurs et plus de 100.000 plants commandés, ce qui représente un nombre considérable pour une première initiative, d'autant plus que cette offre n'a été communiquée que via la newsletter de la CCBT et n'a pas été annoncée par la base de données OrganicXseeds. Depuis cette année, la pépinière De Koster à Brussegem cultive des boutures bio jusqu'au plant utilisable.

Conclusions

Tant pour des plants frais bio de saison que pour les plants remontants, il y a depuis cette année une offre suffisamment large.

Actuellement, il manque encore des WB (waitbedplant) bio, ainsi que des plants frigo en bio.

A partir de l'année prochaine il devrait y avoir une offre pour ceux-ci. Pour ce faire, nous cherchons encore des producteurs bio intéressés par la production de plants. L'important pour devenir multiplicateur est d'avoir un intérêt pour la culture, plus que de détenir un sol adapté. Si des cultivateurs de fraises bio de l'année 2014 sont prêts pour le futur, ils peuvent prendre contact avec Yves Hendrickx. Info : www.vlaamsbrabant.be/ppk-pamel

Personne de contact :

Yves Hendrickx

Tél : 054/320846 — 0477/742148

E-mail :

proefcentrum.pamel@vlaamsbrabant.be



2 : L'échelle de Brix sert à mesurer la fraction de sucre dans les fraises